L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 3 NOVMBRE 1859.

Imprimé et publié par
J. F. WEISSE & Co.
EDITEURS PROPRIETAIRES:
J. F. WEISSE. S. DUPOUY
G. VERGNIAUD. S. HARDY
Rue de Chartres, No 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI MATIN, 3 NOVEMBRE.

Abonnés à la semaine.
Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros, qu'ils paieront aux porteurs.

Ventes à Vendre de ce Jour.

[illegible] Vigné, commissaire-priseur de la Bourse—Magasin, rue [illegible].
[illegible] Gérardy & Co. 87 Magazine—Meubles [illegible].
[illegible] Bizet, 87 Passage de la Bourse—Flacons, [illegible].

☞ Pour le Feuilleton, voir la seconde page.

PETITE REVUE.

Nous avons eu à la Nouvelle-Orléans la première gelée blanche qui inaugure l'hiver et qui donne à l'été et à son cortège de misères leur congé définitif. Ce n'est pas [illegible] fait, été extraordinairement [illegible], pendant la saison des chaleurs, mais [illegible] cas de fièvre jaune n'étaient dû [illegible] au commencement de l'automne, et, bien [illegible] regrets parmi nous aucune inquiétude sérieuse, l'entrée en scène de l'hiver a [illegible] rassurer les plus timides.

Les affaires le sont pas encore aussi actives que elles devraient l'être. Elles sont paralysées par les préparatifs électoraux qui [illegible] les uns et effrayent les autres [illegible] hommes arrivés à ce point où un acte de souveraineté populaire, la manifestation de la volonté des citoyens, est devenu un [illegible] fait pour la grande majorité de la [illegible]. Nos concitoyens donnent leur [illegible] de violences et sont précédées et accompagnées de tout du [illegible] ces gens [illegible] et traquant et les considérant comme [illegible] véritables ennemis et foutdes voeux pour [illegible] suppression. Ces voeux ne sont [illegible] être pas f rt démocratiques, mais ils [illegible] nécessairement dictés par l'amour de la [illegible] de la stabilité.

[illegible] la lutte des partis terminée et les [illegible] aussitôt après décide entre les candidats [illegible] la Nouvelle Orléans rep[illegible] complète accoutumée. Le commerce [illegible] mentit par de nombreux capitaux, [illegible] une impulsion nouvelle, et personne [illegible] probablement lieu de se plaindre.

[illegible] agual du plaisir aera donné en même [illegible], et nous verrons affluer ici les légiste[illegible] qui s'attirent tous les hivers à la [illegible] Orléans la douceur exceptionnelle du climat et nos théâtres si supérieurs à ceux des autres villes de l'Union. Cette [illegible] surtout, nos distractions [illegible] ces qu'elles ne l'ont jamais été. Nous [illegible] deux scènes lyriques et un double [illegible] artistique qui ne le cède à celui [illegible] un théâtre d'Europe, et de ces deux scènes [illegible] Paris, de Londres et de quelques autres grandes capitales. Il dépend de nous [illegible] l'existence des deux théâtres français [illegible] comprendrons sans doute assez [illegible] intérêts pour leur donner une [illegible] de patronage. La prospérité du [illegible] théâtre de l'Opéra, [illegible] cette une branche [illegible] commerce, car bien des [illegible] viennent à la Nouvelle Orléans [illegible] assister à l'interprétation des ouvrages des grands maîtres, et pendant [illegible] pour nous la dépensent large[illegible].

[illegible] attendant l'ouverture de la saison des [illegible], nous en sommes aux inquiétudes [illegible] la malveillance. Depuis quelque [illegible] la cloche d'alarme tinte le jour et la [illegible]. Nous avons eu de grands incendies et [illegible] quartiers ont été ravagés par les [illegible]. Le troisième District a plus souvent [illegible] les sinistres que les autres parties de [illegible] à cause de la difficulté de s'y procurer [illegible]. Le tout temps, ce nous sem[illegible] que les autorités songeassent sérieuse[illegible] à remédier à un pareil état de choses. [illegible] incroyable qu'à la Nouvelle Orléans [illegible] les bords mêmes d'un immense [illegible] des quartiers entiers deviennent la [illegible] des flammes par suite du manque [illegible].

[illegible] et facile cependant de placer partout des fontaines et de prévoir ainsi les [illegible] qui sont maintenant si fréquents [illegible] notre ville! Toutes les fois qu'un [illegible] éclate dans le troisième District, [illegible] pompiers se voient réduits à l'impuissance par l'impossibilité de trouver de l'eau. Après avoir épuisé les puits et les citernes, qui aux époques de sécheresse sont [illegible] vides, ils sont obligés de rester inactifs [illegible] du fléau.

[illegible] cette question, il y a quelque temps, de [illegible] l'installation des moyens dont [illegible] la compagnie des Water Works [illegible] de nouvelles machines. On en [illegible] projet et quand la mettra-t-on à exécution? Pas on attendra et plus les portes [illegible] l'incendie s'accumuleront. Entre [illegible] conception d'un plan et l'exécution, il s'[illegible] toujours un temps si considérable que [illegible] commençons à désespérer de certaines [illegible].

[illegible] dix ans, par exemple, que la Nouvelle-Orléans aurait dû posséder des chemins de fer extérieurs. Eh! bien, on n'y a songé que [illegible] et l'opposition de quelques propriétaires, égarés par des craintes chimériques, a rendu l'intervention des tribunaux nécessaire. Un premier arrêt a été rendu en faveur de la ville, mais il faut maintenant qu'il soit confirmé par la Cour Suprême [illegible] il le sera — car nous ne doutons pas [illegible] le jugement rendu en première instance [illegible] soit maintenu, — procédera-t-on immédiatement à l'adjudication des travaux? Espérons-le.

Dépêches télégraphiques

Transmises à l'Abeille.

ELECTIONS DANS L'ETAT DU MARYLAND

Bataille et sang versé à Baltimore.

Les Démocrates en possession des lieux d'élection.

ELECTION D'ESSAIS DU COMITÉ DE VIGILANCE.

Baltimore, 2 novembre — L'élection des officiers de l'Etat et des membres de la législature a eu lieu aujourd'hui, et à occasionné, comme de coutume, des actes de violence et des voies de fait.

Il y a eu partout des troubles et des batailles, tant dans les rues qu'aux endroits où on votait, et cela dès la matinée même.

Vers 3 heures, des conflits sérieux avaient eu lieu, et le nombre de personnes sérieusement blessées et tuées ou blessées.

Les réformateurs du 8ème ward ont été repoussés du poll, dans les différentes divisions. Dans le 1er, le 2nd et le 4me wards les [illegible] se sont emparés des polls de bonne [illegible].

Dans le 12me ward, les perturbateurs ont [illegible] les électeurs et frappant tous ceux dont la présence ne leur plaisait pas.

Dans le 11me ward, qui est le quartier où les réformateurs sont les plus nombreux, le candidat de la réforme pour la place d'avocat général, a retiré son nom, et par suite les partisans se sont retirés du lieu où l'on votait.

Sam B. Kyle, négociant, sur lequel on a [illegible] que sur d'autres citoyens respectables, est très grièvement blessé et l'on ne [illegible] qu'il survive à ses blessures.

Presque tous les magasins sont fermés et les rues sont maîtres de la ville.

M. Dark, propriétaire du Baltimore Exchange, a demandé aux autorités de la ville la protection de son bureau contre la violence de la populace qui menace de détruire [illegible] bâtissement.

Le département de la police n'a donné aucun [illegible] protection aux citoyens paisibles.

[illegible] de nombreuses armes, venus de [illegible], prétaient main forte à leurs divisions de Baltimore.

Les réformateurs se sont abstenus généralement d'aller voter, et les citoyens parlent [illegible] un comité de vigilance.

SECONDE DEPECHE.

Baltimore, 6 heures de l'après midi.—Wm [illegible], candidat démocrate pour le Congrès dans le 1er district, a reçu sur la tête un violent coup de bâton qui lui a été [illegible] par un ex-voyou.

SUITE DES NOUVELLES PAR L'ARAGO.

Havre, 15 octobre.— Le marché au coton a [illegible] avec fermeté. Les affaires ont été [illegible] 1000 balles; le middling à 98 et l'ordinaire [illegible] à 99 1/2.

Le correspondant du *Commercial Advertiser* de New York, datée du Havre sous la date du 12, que la demande de coton est [illegible] et que certaines qualités sont en baisse de 1 à deux francs, à cause de l'insuffisance de l'approvisionnement.

Les ventes de la semaine se sont élevées à 12,000 balles. Stock, 50,000 balles. Les ventes de same il ont été considérables et se sont faites sur le pied de 105 francs pour le bas Orléans.

Lundi, il n'est vendu 1,200 balles certaines [illegible] attendus ont été pris à 98 pour le middling (fréquent et 99 à 99 1/2 l'ordinaire.

Mardi, les prix se sont soutenus. L'assortiment en qualités ordinaires est faible.

LETTRES PRIVEES PAR L'ARAGO.

New York, 2 nov.—L'Arago est entré dans le port hier soir à 9 heures, et ses malles ont été expédiées par les chars de ce matin pour Boston.

James Hewitt & Co écrivent, en date du 18 octobre, que le coton se vendait assez activement, mais que les opérations qui avaient amené d'une panique à la clôture du marché, et que le marché était tanguissant. Cependant, toutefois il n'y a pas eu de changement dans les cours qui restent nominaux. Les ventes des quatre derniers jours ont été de 37,000 balles.

Les importations s'élèvent à 20,000 balles.

Les céréales s'écoulaient lentement à Liverpool, mais surtout sur le marché du Havre.

L'affaire de l'insurrection.

Jugement du criminel Cook.

BROWN CONDAMNÉ A ETRE PENDU.

Charlestown (Virginie) 2 nov.—L'affaire de Cook a été appelée; le prisonnier sera jugé plus tard.

La demande de la suspension de condamnation, faite par l'avocat de Brown, a pas été accordée, et le juge l'a condamné à être pendu le second lundi de décembre.

AFFAIRES MEXICAINES.

Washington, 2 novembre.— M. Connor, notre consul à Mazatlan, est ici et prend des arrangements, afin de tirer avantage du privilège qu'il a obtenu il y a quelque temps, du gouvernement de Juarez, pour établir une ligne de navires à vapeur et faire le cabotage le long des côtes du Mexique, sous le pavillon américain.

Il n'est en partie arrangé avec une des compagnies de navires à vapeur du Pacifique pour relier sa ligne à celle de ces compagnies, à Acapulco.

Les dépêches de notre consul, M. Black, confirment pleinement les rapports précédents sur le meurtre de sang-froid d'Ormond Chase, par des gens attachés à l'Eglise. Le président fait tous ses efforts pour obtenir la punition des coupables.

Marché de New-York.

2 nov.—Le marché au coton a clôturé ferme— Vente de 2500 balles dans la journée, dont 1500 prises en transit, à 11 1/4 le middling Orléans, avec 9/16 de fret. Le sucre moscovado est coté 6 à 7 1/2.

CHRONIQUE LOCALE.

INCENDIES — La cloche d'alarme a sonné hier cinq fois, de six heures du matin à quatre heures de l'après midi. Quatre de ces incendies sont, croit-on, l'œuvre de malfaiteurs.

A la pointe du jour, une marchande de lait qui passait près de la résidence de M. Seixas Magner, rue Apollon, encoignure St André, vit du feu sous les escaliers; au bout de dix minutes les flammes avaient enveloppé la maison. La famille eut à peine le temps de se sauver et le beau frère de M. Magner dut traverser les flammes pour sortir avec ses enfants. On ne put emporter qu'une somme de deux mille piastres et quelques meubles. La propriété d'à côté était occupée par M. Post, de la maison Post & Neil, et M. H. D. McIntire, marchand de fournitures de bureaux. Elle brûla si rapidement que les meubles du rez de chaussée furent presque sauvés. M. Post ne put même pas prendre sa montre qui était sous son oreiller.—Les deux maisons étaient de bois, à étage, très-vieuses et très-délabrées. Elles appartenaient à M. Shumway, courtier de sucre. Elles valaient $10,000 et étaient assurées pour $7000.

Les flammes atteignirent ensuite une maison en bois à deux étages, située à côté de M. Magner. Elle était inhabitée, mais le propriétaire, M. W. C. Templeton devait venir occuper sous peu de jours. Elle était meublée. Elle était aussi assurée pour deux mille piastres dans la cour. Elle valait de cinq à six mille piastres. Elle est presque détruite.

Dans la cuisine de M. Post, les flammes s'étendirent à une petite maison cottage située à l'encoignure et occupée par Mme Werlein. La propriété en tarda pas à être dévorée. On réussit à sauver la plus grande partie des meubles. La perte est d'environ mille piastres.—Deux autres maisons cottage de la rue St André, appartenant à M. William Walker, et évaluées à trois mille piastres, devinrent la proie des flammes; elles étaient assurées pour deux mille cinq cents piastres. L'une était occupée par MM. Curry et Ford, et l'autre par MM. Leonard et Mills. La plus grande partie des meubles furent sauvés par les pompiers et les voisins. Bientôt on ne put plus sauver rien. Un terrain vague empêcha l'incendie de s'étendre davantage.

Le feu n'était pas encore éteint qu'un autre se déclarait dans une petite résidence en bois de la rue Magnolia, près Melpomène. Cette maison ainsi que trois autres appartenant à M. J. Quinley et habitées par des familles pauvres furent consumées. Elles valaient deux mille cinq cents piastres.

A 10 heures, la cloche sonna pour le Deuxième District. C'était un commencement d'incendie dans le magasin de marchandises d'occasion, rue des Chartres au coin de la rue Jefferson. Un vitrier habitant sur le troisième étage le rez-de-chaussée pratiquait dans la cheminée pour le tuyau, avait pris feu. Il n'y eut plus de danger dès qu'on eut retiré l'habit.

—Un quatrième incendie éclata, une heure plus tard, dans le Quatrième District. Quelques étincelles venues des maisons qui brûlaient à l'encoignure Hospitalière et Magnolia, étaient tombées sur le toit en bardeaux d'une petite maison située non loin de là et habitée par M. Conrad, draymen. La propriété fut détruite.

Enfin, à 1 heure de l'après midi, les pompiers épuisés de fatigue, se retirèrent chez eux pensant pouvoir se reposer le restant de la journée. Mais il n'en devait pas être ainsi. A trois heures, la cloche se fit entendre pour la cinquième fois.

La grande maison basse, en bois, au coin des rues Pieyanski et Chippitoulas, a été totalement déclarée, fut entièrement consumée. Elle appartenait à MM. Rosas qui occupaient une partie du rez-de-chaussée. Les écuries et l'habitation de M. Rosas brûlèrent également; tous les animaux furent sauvés. La perte est d'environ deux mille piastres.

COUP D'ARME—Une malheureuse affaire a eu lieu hier soir, à 8 heures et demie, au Tattersall Exchange, rue St. Charles, entre M. Wm. Duvall, le propriétaire du Tattersall, et M. D. E. Murphy, au sujet d'un transport de buggy qu'il avait cassé. Durant l'altercation qui a eu lieu entre ces messieurs, il paraît que M. Murphy aurait tiré l'épée de sa canne et en aurait porté un coup à M. Mitsi; mais personne ne s'est aperçu de ce mouvement, et M. Mitsi lui-même, n'a pas senti le coup. Car il n'est pas vrai, comme [illegible] M. Murphy blessé, si j'avais cru avoir [illegible] je me battrais avec vous." Ses amis l'ont conduit à son bureau, où après examen on n'a pas aperçu que M. Mitsi avait été blessé à l'abdomen. On a appelé le Dr Adler, qui n'a pu rien dire sur la nature de la blessure. Le blessé a été conduit chez lui, rue Apollon. Le maire a ordonné l'arrestation de M. Murphy.

COUP DE POIGNARD.—Une rixe a eu lieu, hier matin, à trois heures, dans une mauvaise maison de l'encoignure Douane et Franklin. George Mc Donald y a été grièvement blessé d'un coup de poignard à l'aine. On l'a transporté à l'Hôpital.

Deux officiers qui arrêtaient François Britton, employé de la ligne à vapeur, en l'accusant d'avoir frappé Duvall, lui ont également conduit au poste en jurant qu'ils le tueraient s'il faisait le moindre mouvement. Arrivé dans la cour, Britton prit un couteau et frappa l'un d'eux, qui tomba mort. Le second, qui avait reçu deux coups de poignard, a été conduit à l'Hôpital.

Les officiers ont arrêté François Britton, employé de la ligne à vapeur, en l'accusant d'avoir frappé Duvall. Ils ont également conduit au poste cinq mulâtresses, une blanchisseuse, habitantes de la maison, André Moreau et Jacob Fedman qui les avaient trouvées dans le salon.

Les témoins ont déclaré que Britton entra dans la maison en disant: "Tout ceux qui iront une jambe sur la cheminée et voudront la traverser dans une des chambres; on lui défendit de l'emporter et quand il eut recours à la force, il rencontra de la résistance. Une rixe s'en suivit; Britton ayant frappé par accident, avec la lampe, deux jeunes gens assis sur le sofa, ces derniers s'ancèrent sur lui et essayèrent de le mettre à la porte. Le dessus, il tira un revolver de sa poche. Duvall lui le désarma et lui arracha l'arme des mains. Une lutte s'engagea; Britton parvint à se dégager, se précipita dans la cour et tenta de sauter la barrière du fond. Duvall s'offrant de le suivre en disant qu'il était poursuivi. On appela alors la police qui opéra les arrestations.

Avant l'arrivée des watchmen, Britton, qui n'avait pu s'enfuir, rentra dans la maison. Il rencontra Duvall et qu'il n'avait pas de couteau. Les agents découvrirent dans la cour derrière, un autre revolver qu'on suppose avoir appartenu à l'accusé.

Le revolver Wintz a ordonné que Britton restât en prison en attendant le résultat de la blessure de Duvall. Chacun des témoins a été mis en cautionnement pour réponds de sa comparution.

TENTATIVE DE MEURTRE—Mardi dernier, entre sept et huit heures du soir, la petite fille de M. Platz, domicilié dans la rue Robertson, entre St Philippe et Ursulines, aperçut un homme de couleur caché derrière une porte derrière; elle en avertit aussitôt son père qui prit une chandelle et suivit l'enfant. Au moment où celui-ci approchait l'endroit, le nègre se leva et fit leu sur M. Platz qui heureusement ne fut pas atteint. Les voisins accoururent immédiatement et l'homme de couleur fut arrêté.

L'accusé dit s'appeler François Noël. Le recorder Wintz l'a fait écrouer pour tentative de meurtre.

—

MELLE SAINT-URBAIN.—Nous lisons dans un des derniers feuilletons parisiens:

"Mlle Marie Saint-Urbain, cette charmante prima-donna qui nous quitte pour la Nouvelle-Orléans, a chanté ici avec un vrai succès, trois ans durant, le *Trovatore*, *Rigoletto* et *Marta* qu'elle a créée. Maintenant, tentée par les cifres brillantes que lui a faites M. Boudouquié, le directeur du théâtre français de la Nouvelle-Orléans, elle s'apprête bravement et, dans le salle toute neuve et splendide qui vient d'être élevée à la bas, elle exploitera et élargira son répertoire en abordant, outre les rôles que nous rendent le rôle, le *Trouvère*, le *Pardon de Ploermel*, le *Faust*, le *Nid de Cigognes* de Vogel, le grand succès de l'an dernier à Bade.

Nouvelles diverses.

Paris, 13 octobre 1859.

Le général Garibaldi vient d'adresser l'ordre du jour que voici aux troupes placées sous son commandement:

"Soldats!

"L'heure d'un nouveau combat approche. "L'ennemi nous menace et peut être il nous "attaquera bientôt. En m'adressant à mes "compagnons d'armes de la Lombardie, je sais "que je ne parle pas à des sourds lorsqu'il "s'agit de combattre les ennemis de l'Italie. "Je vous attends donc sous peu dans les "Tirangs.

"Quartier général de Bologne.

"GARIBALDI."

—L'émigration des Vénitiens s'opère sur une échelle considérable. Il en arrive des centaines depuis quelques jours sur le territoire lombard. Les troupes lombardes retournent à Vérone ne laissent non plus échapper aucune occasion de se sauver dans leur pays.

—Mazzini vient de publier un nouveau manifeste. On écrit de Milan que le *Progresso* s'est fait pour avoir reproduit ce document révolutionnaire.

—M. Emile de Girardin a fait paraître une nouvelle brochure: *Napoléon III et la France*. Les salons attendent aussi avec grande impatience *les Souvenirs de Mme Récamier*. L'ouvrage offre toutes les garanties de la plus complète authenticité; il a été rédigé sur les documents originaux que cette femme célèbre avait fait rassembler par une personne de sa famille, qui ne l'a pas quittée pendant près de cinquante ans. C'est une intéressante, c'est l'histoire de mœurs avec le portége de tous les personnages illustres de la fin du dernier siècle et de la première moitié de celui-ci, depuis Laharpe jusqu'à Béranger, depuis Louis XVI jusqu'à Napoléon.

L'union douanière de l'Italie centrale avec l'Italie du Nord est désormais un fait accompli. Dès le 10 de ce mois, la frontière du Piémont sera placée au delà de Rimini.

On écrit de Bologne, le 2 octobre:

"Le *Monitor de Bologne* publie un décret du gouverneur général des Romagnes qui ordonne qu'à partir du 1er novembre 1859 la monnaie d'argent en livres italiennes, semblable aux francs, sera la monnaie légale des Romagnes.

—Les vendanges des vignes fines de la Côte-d'Or sont achevées depuis quelques jours. En général, c'est une année moyenne quant à la quantité, on en sera certainement une année exceptionnelle par la qualité, laquelle atteindra, si elle ne la surpasse, celle de 1858. Les 1858 auront plus de moelleux, les 1859 plus de vigueur. Quoi qu'il en soit des appréciations, il est certain que voici trois années consécutives de grands qualité, ayant chacune leur air et leur particulier. C'est ce que, de mémoire d'homme, on ne se souvient pas d'avoir vu.

—Voici quelques détails sur les dépenses de la cour pontificale et du sacré collége, dépenses relatives au culte, ordres décoratifs et titres et biens de l'Eglise: elles correspondent à celles qui sont à la charge de la liste civile dans les autres Etats.

Le pape reçoit trois millions de francs, sur lesquels il doit prélever le traitement des cardinaux, les frais d'entretien de la garde noble, garde suisse, gards palatine, subvenir aux exigences du budget des affaires étrangères (corps diplomatique, aux pensions de retraite des employés des basiliques, des palais, des musées, congrégations, frais de propagande apostolique, secours de charité.

Sur cette somme de 3 millions, le pape touche 6.000 sous romains (20,000 francs) pour ses dépenses personnelles et ses vêtements ancardotaux.

Quant aux dépenses relatives au culte, établissements religieux et ordres ecclésiastiques, elles ne sont pas comprises dans celles de la liste civile pontificale, chaque église, chaque congrégation étant en possession d'un patrimoine administré par les intéressés et qui doit subvenir à leurs besoins.

—On écrit de Rome à la *Gazette du Midi*:

"Le prince Napoléon Grégoire Bonaparte, dernier fils du prince de Canino, épouse Mlle Marie-Christine, fille du prince Ruspoli, de Rome. C'est monsignor Lucien, frère du mari, qui célébrera le mariage dans sa chapelle au palais Gabrielli.

—La campagne sucrière 1858-1859 est terminée. Le *Moniteur* en récapitulait avant hier les chiffres pour la période annuelle expirant au 31 août. Nous la résumons.

Le nombre total des fabriques de sucre a été de 363, dont 16 seulement en activeves. Les nombres respectifs étaient, pour la campagne précédente, de 346, dont 5 inactives. C'est toujours le département du Nord qui possède le plus grand nombre d'usines à sucre [149]; le Pas de Calais, l'Aisne, la Somme et l'Oise se partagent à peu près le reste; 25 fabriques seulement appartiennent à des départements autres que ceux que nous venons de nommer.

La production de l'exercice expirant au 31 août a été de 133 millions 651,000 kilog, contre 151 millions 414,000 pour l'exercice précédent. Diminution, 18 millions 874,000 kilog.

La campagne 1858-1859 s'est ouverte avec une reprise sur 1857-1858 de 18 millions en fabrique et de 10 millions en entrepôt; elle se clôt avec une existence d'environ 31 millions.

La consommation par sortie directe de fabrique ou d'entrepôt a été d'environ 105 millions. Le reste a été aux distilleries ou à l'étranger.

En somme, il y a eu un peu d'affaiblissement, cette campagne, dans le travail de la sucrerie indigène: l'année dernière avait eu des arrivages de sucre exotique et une production de sucre de betterave exceptionnellement considérable. Cette dernière, malgré la réduction que nous venons de constater, a donné bien au delà de ce que nous avaient du sucre non colonial à culture (Haïti, Manilles, Guadeloupe, Guyane et Bourbon); c'est, depuis un fort long temps, de 80 à 90 millions. Les deux sucres réunis, on ne le bitterave, nous donnent donc en moyenne annuelle, une consommation totale par des 1.000 pauvres. Ceux-ci consomment, Elles valaient deux mille cinq cents piastres.

A 10 heures, la cloche sonna pour le Deuxième District. C'était un commencement d'incendie dans le magasin de marchandises d'occasion, rue des Chartres au coin de la rue Jefferson. Un vitrier habitant sur le troisième étage le rez-de-chaussée pratiquait dans la cheminée pour le tuyau, avait pris feu. Il n'y eut plus de danger dès qu'on eut retiré l'habit.

—Un quatrième incendie éclata, une heure plus tard, dans le Quatrième District. Quelques étincelles venues des maisons qui brûlaient à l'encoignure Hospitalière et Magnolia, étaient tombées sur le toit en bardeaux d'une petite maison située non loin de là et habitée par M. Conrad, draymen. La propriété fut détruite.

Enfin, à 1 heure de l'après midi, les pompiers épuisés de fatigue, se retirèrent chez eux pensant pouvoir se reposer le restant de la journée. Mais il n'en devait pas être ainsi. A trois heures, la cloche se fit entendre pour la cinquième fois.

La grande maison basse, en bois, au coin des rues Pieyanski et Chippitoulas, a été totalement déclarée, fut entièrement consumée. Elle appartenait à MM. Rosas qui occupait une partie du rez-de-chaussée. Les écuries et l'habitation de M. Rosas brûlèrent également; tous les animaux furent sauvés. La perte est d'environ deux mille piastres.

COUP D'ARME—Une malheureuse affaire a eu lieu hier soir, à 8 heures et demie, au Tattersall Exchange, rue St. Charles, entre M. Wm. Duvall, le propriétaire du Tattersall, et M. D. E. Murphy, au sujet d'un transport de buggy qu'il avait cassé. Durant l'altercation qui a eu lieu entre ces messieurs, il paraît que M. Murphy aurait tiré l'épée de sa canne et en aurait porté un coup à M. Mitsi; mais personne ne s'est aperçu de ce mouvement, et M. Mitsi lui-même, n'a pas senti le coup. Car il n'est pas vrai, comme [illegible] M. Murphy blessé, si j'avais cru avoir [illegible] je me battrais avec vous." Ses amis l'ont conduit à son bureau, où après examen on n'a pas aperçu que M. Mitsi avait été blessé à l'abdomen. On a appelé le Dr Adler, qui n'a pu rien dire sur la nature de la blessure. Le blessé a été conduit chez lui, rue Apollon. Le maire a ordonné l'arrestation de M. Murphy.

COUP DE POIGNARD.—Une rixe a eu lieu, hier matin, à trois heures, dans une mauvaise maison de l'encoignure Douane et Franklin. George Mc Donald y a été grièvement blessé d'un coup de poignard à l'aine. On l'a transporté à l'Hôpital.

Deux officiers qui arrêtaient François Britton, employé de la ligne à vapeur, en l'accusant d'avoir frappé Duvall. Ils ont également conduit au poste cinq mulâtresses, une blanchisseuse, habitantes de la maison, André Moreau et Jacob Fedman qu'ils avaient trouvés dans le salon.

Les témoins ont déclaré que Britton entra dans la maison en disant: "Tout ceux qui iront une jambe sur la cheminée et voudront la traverser dans une des chambres; on lui défendit de l'emporter et quand il eut recours à la force, il rencontra de la résistance. Une rixe s'en suivit; Britton ayant frappé par accident, avec la lampe, deux jeunes gens assis sur le sofa, ces derniers s'ancèrent sur lui et essayèrent de le mettre à la porte. La dessus, il tira un revolver de sa poche. Duvall lui le désarma et lui arracha l'arme des mains. Une lutte s'engagea; Britton parvint à se dégager, se précipita dans la cour et tenta de sauter la barrière du fond. Duvall s'offrant de le suivre en disant qu'il était poursuivi. On appela alors la police qui opéra les arrestations.

Avant l'arrivée des watchmen, Britton, qui n'avait pu s'enfuir, rentra dans la maison. Il rencontra Duvall et qu'il n'avait pas de couteau. Les agents découvrirent dans la cour derrière, un autre revolver qu'on suppose avoir appartenu à l'accusé.

Le recorder Wintz a ordonné que Britton restât en prison en attendant le résultat de la blessure de Duvall. Chacun des témoins a été mis en cautionnement pour répondre de sa comparution.

TENTATIVE DE MEURTRE—Mardi dernier, entre sept et huit heures du soir, la petite fille de M. Platz, domicilié dans la rue Robertson, entre St Philippe et Ursulines, aperçut un homme de couleur caché derrière une porte derrière; elle en avertit aussitôt son père qui prit une chandelle et suivit l'enfant. Au moment où celui-ci approchait l'endroit, le nègre se leva et fit leu sur M. Platz qui heureusement ne fut pas atteint. Les voisins accoururent immédiatement et l'homme de couleur fut arrêté.

L'accusé dit s'appeler François Noël. Le recorder Wintz l'a fait écrouer pour tentative de meurtre.

—

MELLE SAINT-URBAIN.—Nous lisons dans un des derniers feuilletons parisiens:

"Mlle Marie Saint-Urbain, cette charmante prima-donna qui nous quitte pour la Nouvelle-Orléans, a chanté ici avec un vrai succès, trois ans durant, le *Trovatore*, *Rigoletto* et *Marta* qu'elle a créée. Maintenant, tentée par les cifres brillantes que lui a faites M. Boudouquié, le directeur du théâtre français de la Nouvelle-Orléans, elle s'apprête bravement et, dans la salle toute neuve et splendide qui vient d'être élevée à la bas, elle exploitera et élargira son répertoire en abordant, outre les rôles que nous rendent le rôle, le *Trouvère*, le *Pardon de Ploermel*, le *Faust*, le *Nid de Cigognes* de Vogel, le grand succès de l'an dernier à Bade.

Nouvelles diverses.

Paris, 13 octobre 1859.

Le général Garibaldi vient d'adresser l'ordre du jour que voici aux troupes placées sous son commandement:

"Soldats!

"L'heure d'un nouveau combat approche. "L'ennemi nous menace et peut être il nous "attaquera bientôt. En m'adressant à mes "compagnons d'armes de la Lombardie, je sais "que je ne parle pas à des sourds lorsqu'il "s'agit de combattre les ennemis de l'Italie. "Je vous attends donc sous peu dans les "Tirangs.

"Quartier général de Bologne.

"GARIBALDI."

—L'émigration des Vénitiens s'opère sur une échelle considérable. Il en arrive des centaines depuis quelques jours sur le territoire lombard. Les troupes lombardes retournent à Vérone ne laissent non plus échapper aucune occasion de se sauver dans leur pays.

—Mazzini vient de publier un nouveau manifeste. On écrit de Milan que le *Progresso* s'est fait pour avoir reproduit ce document révolutionnaire.

—M. Emile de Girardin a fait paraître une nouvelle brochure: *Napoléon III et la France*. Les salons attendent aussi avec grande impatience *les Souvenirs de Mme Récamier*. L'ouvrage offre toutes les garanties de la plus complète authenticité; il a été rédigé sur les documents originaux que cette femme célèbre avait fait rassembler par une personne de sa famille, qui ne l'a pas quittée pendant près de cinquante ans. C'est une intéressante, c'est l'histoire de mœurs avec le portége de tous les personnages illustres de la fin du dernier siècle et de la

ATTENTION

Notes, Souhaits et Brodequins.

☞ L'attention particulière des acheteurs est appelée à la grande vente de bottes, souhaits et brodequins, qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures, au magasin Passage de E. Roger & Co No 90, rue de la Vieille Levée.—Opportunité à la vente.

☞ MM. C. S. Gardner & Co, vendent aujourd'hui au magasin et étalage du meubles, un magasin et un moyer, un très beau cheval pour une famille, un buggy et des harnais. La vente commence à 10 heures et demie.

☞ Dans de vergers—L'attention particulière des acheteurs est appelée à la grande vente de cette de vergers qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures, au magasin d'étalage de E Roger & Co, de 18 rue de la Vieille Levée—Opportunité à la vente.

MARCHANDISES SECHES!!!!!
A. Sturzenegger & Richard.
No 45 Rue de Chartres No 45
Entre Bienville & Dauphine vis-à-vis de leur ancien magasin.

INCONTESTABLEMENT le plus ancien et les adhérents en général, qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages des Etats-Unis, de nouvelles et nouveaux marchandises de saison et autre autres articles ci-dessous en vente:

Draps, pardessus, pelisses, bains, mérino uni et à rayures, autres cotons, de toutes qualités et largeurs; gros de Chine, gros de Rhin, gros et taffetas brillant, gros de Naples, gros grain, mouchoirs de cou en laine; drap uniforme noir et fantaisie, velours noir et fantaisie, poud'gist; —Couvertes noir à rayures à franges, tabacs velours noir et fantaisie, tabac taffetas noir noir à franges laine et soie, laine et coton; au choix des plus variés, de Rabeaux et mouchoirs de table, étant pour la commodité du général comme cela, mouchoirs, chemisettes, fils, etc. en assortiment complet de nouveaux modèles, lustrines et rédingotes, toutes sortes de nouveautés et une grande quantité d'autres articles convenables pour ce marché.

—AUSSI—

Nous avons constamment en main des faulds doubles, plaidets, cravattes et capuchons.—

Ainsi qu'un assortiment général de cigares allemands.

Nos prix sont modérés et nos conditions libérales. Sur

Demande de cuisinière.

ON demande de suite une cuisinière française ou créole. S'adresser au No 125, rue St Louis, entre Bourbon et Dauphine. 3 nov—1

ON demande, dans une institution de demoiselles, un dame française capable de faire les travaux d'écriture. On exige que la dame qui se présente ait quelque expérience dans l'enseignement. S'adresser au bureau de ce journal, boîte C. 3 nov—2r

UN JARDINIER FLORISTE arrivant de St. Louis, désire trouver une place. Très versé dans sa profession, il se chargerait de tous les travaux qu'il y a à faire dans un jardin. Il a obtenu des certificats de la culture des légumes.

S'adresser à M. Bilter, 229, rue Conti (Chartres), entre de Bienville et de Philippe. 3 nov—2r

Gouvernante.

UNE demoiselle de toute confiance désire s'engager dans une famille de cette ville, comme gouvernante, pour enseigner les branches ordinaires d'une éducation, y compris de la musique à la mélodie. Elle fournira les meilleures références nécessaires.

S'adresser, par lettre, à B. C., au bureau de l'ABEILLE. 3 nov—3

Demande de pension.

UN étudiant de quatre ans pensionne désire trouver une pension où sa mère famille française ou il pourra s'occuper avec le parler de la conversation. La maison doit être située près du Collége de Médecine. S'adresser à la boîte P. No 4 bureau de Poste, et faire savoir le prix, &c. 3 nov—2r

PERDU, jeudi matin, 27 octobre, rue de Chartres, de la rue de l'Esplanade à la cabale trait de Louis. Un BRACELET en or, à mailles, contenant des cheveux et portant le nom de "Bernie" gravé sous le premier médaillon. Que récompense honnête sera donnée à la personne qui le remettra au No 235, rue Royale. 3 nov—1r

HENRY DUCATEL.

Société la Ruche.

LES membres de cette société ayant droit à un lot sont tout prêts de venir le prendre en bureau de la rue de Bienville, No 3 nov—4 Le secrétaire, F. de BOURDEVAYE

Almanach! Almanach!
POUR 1860.

QUATRE MILLE ALMANACHS à louer pour le Lightning, s'vendre en gros et en détail chez
O LEBRUN
114, rue Royale

Consulat de France.

AVIS MENSUEL—NOVEMBRE 1859.

SONT invités à se présenter à ce Consulat, pour toucher leur traitement, les personnes dont les noms suivent.

Angerosa Charles
Bernard Charles
Bouquet Pierre, Mme, née Adelaïde
Bouquet Antoine, cordonnier
Chanel Jermé
Cuvier Pierre Charles
Ch Eut Pierre
Cornet Guillaume
Chabanion Jean
Dalin Victor
Droch-Lad Hélène
Dérion Pierre, veuve
Durtrelle, Mme, née Henriette Baudot
Dandonnel Joseph
Jaquemin Louis Médéric
François Pierre Denis
Fréchet Jean
Grandi Charles Antoine
Harry
Lacombe Urbin
Guinot Hyacinte
Germain Joseph, ingénieur
Le Blanc, Mme, née Joséphine Brossard
Lapenne Antoine, fils
La Blancherie C, fils
Moreau Antoine
Mérard Jean-Marie
Petit Jean
Paradon Emile
Pinet Hippolyte
Perrugin, les frères
Pédercal Antoine
Rossignol Mme veuve née Mlle Adèle Gonet
Rigaud Jean
Rechner Antoine, jardinier
Roy Michel
Rigaut Ernest
Rhéday Gustave
Thomas Frédéric, Mme, née Adèle
Tourey Alexandre
Vigouroux, Mme, née Ch. Marie Lepine

Ayant droit à cette allocation Mensuelle.

Dépôt d'Huiles de Foster

No 157, rue de la Commune, *Nlle-Orléans.*

LES plusieurs les marchands et autres trouvent leur vent toujours à cet établissement des huiles de chaux pour la Vergnes, Lucie, le salut de la Georgie, et partout depuis il y a des nègres de chaux, des arts, des cultivateurs, des blanchisseurs, des tanneurs, des